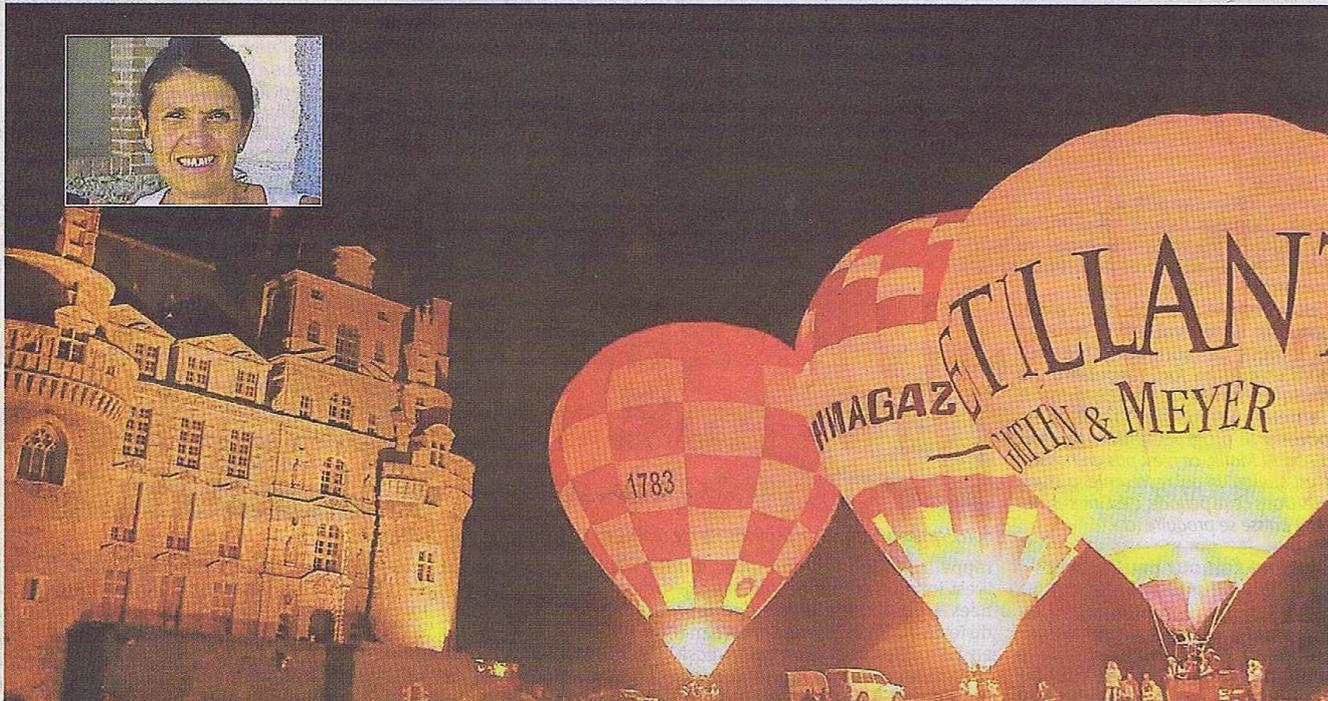


Brissac prend l'air ce week-end

La montgolfiade est à l'affiche ce week-end à Brissac, en attendant les championnats d'Europe l'an prochain. Régine Arriberouge, la présidente d'Arc-en-Ciel, a encore bien du pain sur la planche.



Ce week-end, le parc du château accueillera 19 ballons pendant trois jours. En médaillon, Régine Arriberouge, l'organisatrice en chef. Archives CO - Laurent COMBET.

L'envol des montgolfières est un spectacle attendu désormais chaque été en Loire-Aubance. C'est devenu incontournable ?

Régine Arriberouge. « C'est un parti pris. Arc-en-Ciel propose ce rendez-vous chaque été, entre des temps forts que sont le championnat de France que nous avons accueilli en 2003 et en 2013, et les rencontres internationales. Nous avons organisé le championnat d'Europe en 2009. On aura la charge d'en préparer l'édition 2017. La date en est déjà retenue, du 21 au 27 août. Un an, ça passe vite. »

La montgolfiade n'en est pas pour autant une manifestation au rabais ?

« Absolument pas. On en est en effet à notre 12^e manifestation. Pour cette 9^e montgolfiade, la rencontre ayant été annulée en 2008, on attend 19 ballons, dont un ballon d'Alsace. Et des pilotes de haut vol. Des champions d'Europe tels

que François Messines (Paris) et Stéphane Boltze (Tours). Ou Anthony Perdroux qui portera nos couleurs, aux commandes d'Aubance, lors du prochain championnat de France en août à Mirebault. »

Le rendez-vous a cependant été repoussé de quelques semaines cette année ?

« Le jumelage de la montgolfiade et de la Rillaudée, l'an passé, pose problème. On a besoin de terrains pour l'atterrissage. Or le premier week-end de juillet, les moissons n'ont pas encore libéré les parcelles. Difficile d'imaginer pareille rencontre à l'occasion du pont de la mi-juillet, à cause des problèmes liés à la circulation. De plus ce week-end des 22, 23 et 24 juillet offrait l'opportunité de greffer la montgolfiade sur les activités proposées par l'office de tourisme. »

Qu'est ce qui a contribué à ancrer ici, et avec succès, une telle manifestation ?

« L'engagement de l'ensemble des

habitants du village et des villages voisins. La mayonnaise a pris parce que tous se sentent concernés. L'accueil des pilotes et des équipages chez l'habitant a permis de tisser, au fil des ans, des liens d'amitié. Les élus locaux, les pompiers volontaires, la gendarmerie, tous sont

dans le coup. Et puis personne ne rechigne à retrousser ses manches. On a besoin d'une petite centaine de bonnes volontés pour une montgolfiade. Pour un championnat, on doit pouvoir compter sur 450 bénévoles. Le moment venu, tous sont au rendez-vous. »

PRATIQUE

Les trois temps de la fête

Avec un marché nocturne, samedi 23 juillet, place Georges-Clément, et les spectacles théâtraux proposés à 18 heures et à 21 heures, place de la République (devant l'office de tourisme), la montgolfiade sera cette année l'un des temps forts de la fête.

Le premier envol des ballons est prévu dès vendredi 22, à partir de 18 h 30, du parc du château de Brissac. D'autres sont au programme

samedi 23, à partir de 17 h 45. À l'issue d'une parade accompagnée de quelques véhicules de collection dans les rues de l'ancien bourg de Quincé.

Toutes ces animations sont gratuites. Des vols en montgolfière seront en revanche proposés aux personnes intéressées (180 €/personne). Contact : office de tourisme Brissac-Loire Aubance. Tél. 02 41 91 21 50.

Un code de bonne conduite entre pilotes et paysans

Entre la moisson qui bat son plein sur ses terres de la Prêle, et la « brigade verte » qu'il anime à Arc-en-Ciel, Marc Terrier ne sait plus guère où donner de la tête, cette semaine de juillet. Sa mission, c'est d'éviter les déconvenues entre pilotes et paysans, en faisant respecter une charte de bonne conduite. Explications.

Qu'est-ce que cette « brigade verte » aux couleurs d'Arc-en-Ciel ?

Marc Terrier : « La réponse à un problème que nous avons rencontré dès la première manifestation. L'envol des montgolfières, du parc du château de Brissac, ne présente aucune difficulté particulière. Il n'en va pas de même pour l'atterrissage

des ballons. Pilotes et paysans ne l'entendaient pas toujours de la même oreille. On a donc constitué une équipe d'une dizaine de bénévoles affectés à cette seule mission. »

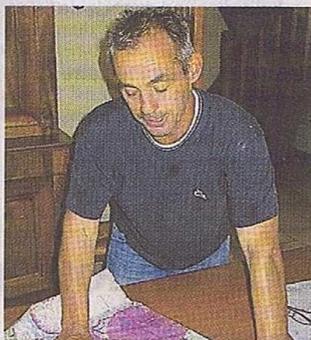
Quelles solutions avez-vous préconisé pour harmoniser les points de vue ?

« La rédaction d'un code de bonne conduite sur lequel s'accordent les uns et les autres. Et veiller à son respect par tous. Organiser une manifestation plus tôt ? Les foins ne sont pas toujours engrangés. Et la moisson intervient, selon les années, à une date plus ou moins avancée dans le mois de juillet. Cette année, on va pouvoir disposer malgré tout

d'un bel ensemble de chaumes de colza, d'orge ou de blé. »

Cela implique un véritable travail de fourmi sur le terrain ?

« C'est celui de la brigade verte. On porte sur un fond de carte les zones prohibées. Celles qui sont inscrites en PZ sont interdites de survol à moins de 300 mètres. Parce qu'on doit aussi tenir compte de tous les facteurs. Des animaux peuvent se mettre à l'ombre, en cette période de l'année, et prendre peur. Les indications changent, d'un briefing à l'autre. Au gré des indications fournies par la météo. »



Marc Terrier indique les zones interdites de survol ou d'atterrissage.